

Programme de bourses RQRAD pour congrès hors Québec

Ce programme offre des bourses pour des étudiantes et des étudiants et pour des stagiaires postdoctoraux qui présentent leurs résultats dans des congrès nationaux (maximum 1 000\$) et internationaux (maximum 2 000\$).

Ces bourses seront décernées suivant deux concours par année (1er avril et 31 août) et les candidatures seront choisies par un comité d'évaluation.

Objectifs

- Encourager la relève à diffuser leurs résultats de recherche hors Québec.
- Augmenter le rayonnement du RQRAD.
- Favoriser les échanges et le maillage.

Critères d'admissibilité

- La personne candidate doit être dirigée par une membre chercheuse ou chercheur régulier du RQRAD.
- La personne candidate doit participer à un congrès dont la thématique s'inscrit dans un [des axes](#) de la programmation scientifique du RQRAD.
- Limite d'une seule bourse par personne candidate par année.
- La présentation d'une communication orale ou d'une affiche à titre de premier auteur ou autrice est obligatoire.

Une étudiante ou un étudiant gradué ou un stagiaire postdoctoral qui présente une communication orale ou une affiche doit se conformer aux exigences suivantes :

Visibilité obligatoire dans le résumé (*abstract*)

- L'affiliation ou adresse de l'étudiante ou l'étudiant doit inclure « Réseau québécois de recherche en agriculture durable (RQRAD) ». Cette affiliation doit être indiquée pour tous les co-autrices et co-auteurs membres du RQRAD.

Visibilité obligatoire dans le matériel de présentation

- Communication orale : la diapositive de titre doit inclure "RQRAD" (en format texte ou logo).
- Communication par affiche : le "RQRAD" doit être présent et bien visible dans la partie supérieure de l'affiche.
- Les logos du RQRAD sont disponibles [ici](#).

Présentation de la demande

Le dossier de candidature doit être soumis par courriel à louise.tremblay@fsaa.ulaval.ca au plus tard à la date indiquée lors du lancement du concours et doit inclure :

- Une lettre de motivation d'un maximum de deux pages décrivant le congrès ou colloque, la pertinence du congrès pour la personne candidate dans son cheminement scientifique et personnel et les retombées pour le RQRAD de la participation à ce congrès. Le statut de la personne candidate doit être indiquée ainsi que le nom de sa ou son directeur de recherche.
- Une copie du programme préliminaire de l'évènement, si disponible;
- Une copie du résumé (*abstract*) de la communication tel que soumise au congrès démontrant que la visibilité accordée au RQRAD est conforme à toutes les exigences décrites ci-dessus.

Évaluation des demandes

Les candidatures qui rencontrent les critères d'admissibilité seront évaluées par un comité du RQRAD selon le critère suivant :

- Adéquation entre le projet de recherche, le thème du congrès et la programmation du RQRAD.

Pour plus d'informations sur ce programme: [Louise Tremblay](#)